

INFOS SÈVRE & LOIRE

L'ACTUALITÉ DE LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE & LOIRE

TRANSPORTS SCOLAIRES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE & LOIRE

PÉRIODE D'INSCRIPTION OU DE RÉINSCRIPTION :
DU 2 MAI AU 15 JUIN 2017 ou jusqu'au 13 juillet pour les
élèves en attente de résultat d'examen.

INSCRIVEZ-VOUS :

- SUR INTERNET : lila.loire-atlantique.fr
- EN RETOURNANT LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION téléchargeable sur lila.loire-atlantique.fr dûment complété

L'inscription après le 15 juin, entraînera des frais de retard de 20 €.

1. **Si votre enfant est déjà inscrit aux transports scolaires**, un dossier de réinscription vous sera expédié automatiquement début mai 2017.
2. **Si vous souhaitez faire une 1ère inscription pour le transport de votre enfant**, veuillez prendre contact avec le service concerné.

Sont concernés les élèves des 34 écoles maternelles, primaires et lycées suivants :

- Ecoles maternelles et élémentaires des 11 communes du territoire :
02 51 71 92 14 / transportscolaires@cc-sevreloire.fr
- Collèges au Loroux-Bottereau, Auguste Mailloux, Notre Dame, les collèges à Vallet, Pierre Abélard et St Joseph et le collège à Ste-Luce-sur-Loire, La Reinetière - pour les élèves en SEGPA :
02 51 71 92 14 / transportscolaires@cc-sevreloire.fr
- Collège à Clisson, Cacault - pour les élèves en SEGPA :
02 40 54 27 32 / lilascolaire.clisson@sits.loire-atlantique.fr
- Lycée Briacé, à Ancenis, au Landreau et au Loroux-Bottereau :
02 51 71 92 14 / transportscolaires@cc-sevreloire.fr
- Lycée à Gorges, Charles Peguy & à Clisson, Aimé Césaire :
 - > Pour les élèves résidants sur Divatte sur Loire, Le Landreau, Le Loroux-Bottereau, La Remaudière et St Julien de Concelles :
02 51 71 92 14 / transportscolaires@cc-sevreloire.fr
 - > Pour les élèves résidants sur La Boissière-du-Doré, La Chapelle-Heulin, Mouzillon, Le Pallet, La Regrippière et Vallet - la gestion est assurée par le Syndicat des transports scolaires de la Région de Clisson :
02 40 54 27 32 / lilascolaire.clisson@sits.loire-atlantique.fr



RÉINSCRIPTION AVANT LE 15 JUIN 2017

- Feuille de reconduction à transmettre au service transports scolaires de la Communauté de communes Sèvre & Loire ou réinscription directement en ligne du 2 mai au 15 juin 2017 sur le site du Conseil Départemental lila.loire-atlantique.fr.

SERVICE OUVERT : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

- **À DIVATTE-SUR-LOIRE :**
84 rue Jean Monnet, ZAC de la Sensitive
- **À VALLET :**
9 rue Francois Luneau (jusqu'à l'été) et à l'Espace Intercommunal Antoine Guilbaud, 1 place Charles de Gaulle (après l'été).

LES CARTES INTERACTIVES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SEVRE & LOIRE

Un nouvel outil interactif

La Communauté de communes Sèvre & Loire s'est dotée d'un nouveau logiciel de cartographique interactive. Plus simple et plus intuitif, il permet d'accéder à de nombreuses informations du territoire via des applications spécifiques, le tout en quelques clics !

Deux sites internet sont déjà disponibles pour le grand public :

Le plan interactif Urbanisme

vous permet de :

- visualiser les documents d'urbanisme avec leur règlement
- visualiser le plan cadastral avec la photo aérienne
- rechercher une parcelle cadastrale via son numéro ou son adresse

Accessible à l'adresse suivante :
<http://sig.cc-sevreloire.fr/urbanisme>

La carte interactive vous permet d'avoir un premier niveau d'information concernant les règles d'urbanisme de votre commune. Cela n'ouvre pas de droits aux particuliers car seuls les documents papiers officiels et complets sont opposables aux tiers.

Le plan interactif annuaire

Retrouver les services de la Communauté de communes Sèvre & Loire, leur localisation et leurs coordonnées.

Accessible à l'adresse suivante :
<http://sig.cc-sevreloire.fr/annuaire>

Le contenu de la carte est accessible depuis n'importe quel support (ordinateur, tablette, smartphone...).

URBANISME : UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Un double accueil pour les usagers du territoire : à la Communauté de communes et dans votre mairie

En mairie

- Dépôt du dossier complet d'urbanisme
- Délivrance des autorisations et affichage (permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme...)

A la communauté de communes

- Informations et conseils
- Formulaires
- Aide au montage du dossier
- Instruction

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Le service reçoit avec ou sans rendez-vous.

• **DIVATTE-SUR-LOIRE**
 84, rue Jean Monnet
 ZA de la Sensive
 La Chapelle-Basse-Mer
 44450 Divatte-sur-Loire

• **VALLET**
 9, rue François Luneau
 (jusqu'à l'été 2017)
 & à l'espace Antoine
 Guilbaud (après l'été)

• **02 51 71 54 70**
urbanisme@cc-sevreloire.fr
www.service-public.fr

DÉCHETS

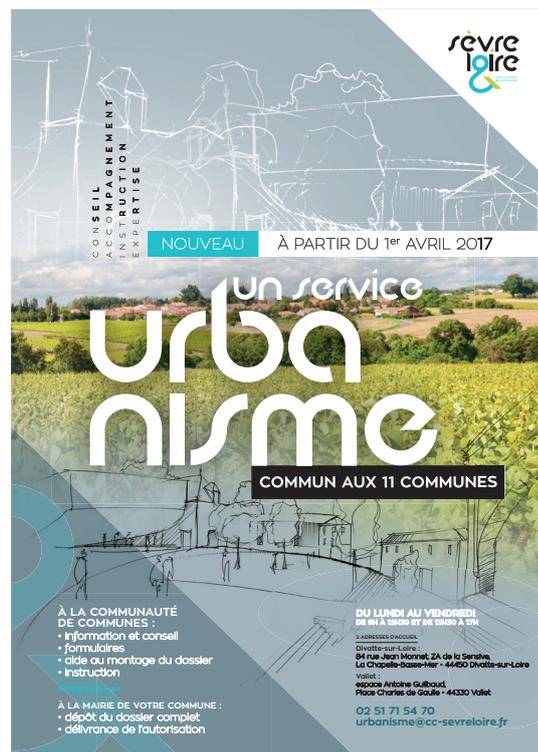
Redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères

La facturation de la redevance incitative de FIN D'ANNEE 2016 aura lieu en mai 2017 au lieu du mois de février, comme initialement prévu. En effet, des contraintes d'identification budgétaire du nouveau territoire issues de la fusion des Communautés de communes de Vallet & Loire-Divatte nécessitent de retravailler la facture et de mener des tests plus poussés que prévu auprès du comptable public.

REPORTS DE COLLECTE - JOURS FERIES

POUR LES LUNDIS DE PÂQUES, 1ER MAI, 8 MAI ET DE PENTECÔTE : report de collecte le mercredi (La Boissière du Doré, La Chapelle-Heulin, Mouzillon, Le Pallet, La Regrippière, Vallet).
POUR LES LUNDIS DE PÂQUES, 1ER MAI ET 8 MAI : report de collecte le mardi (Divatte-sur-Loire, Saint-Julien-de-Concelles, Le Loroux-Bottereau, Le Landreau, La Remaudière).

Renseignements : Service déchets
 02 51 71 75 71 / gestion-dechets@cc-sevreloire.fr



A NOTER DANS VOS AGENDAS : FESTI&CO

L'Avenue des entrepreneurs et Anim'éco, deux événements à destination des entreprises, se sont regroupés sous un nouveau nom : FESTI' &CO. Cette année l'évènement se déroulera le 8 juin au zoo de la Boissière-du-Doré à partir de 18h.

Toutes les entreprises du territoire sont invitées à y participer.

Inscription :
deveco@cc-sevreloire.fr